

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Frères Mentouri Constantine I



Conservation des
forêts de Constantine



*Célébration de La Journée Internationale
des Zones Humides (CJI-ZH)
Jeudi 02 février 2017
UFMC1*



Campus 500 places pédagogiques Tidjani Haddem

**Thématique : les zones humides pour la prévention
des risques de catastrophes.**

La Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année, le 2 février. Cette journée offre l'occasion de faire connaître ces écosystèmes exceptionnels ainsi que le traité international, appelé Convention de **RAMSAR**.

Les zones humides en Algérie

L'Algérie est riche en zones humides qui jouent un rôle important dans les processus vitaux, entretenant des cycles hydrologiques et accueillant poissons et oiseaux migrateurs. Comme partout dans le monde, ces zones humides sont actuellement exposées à des menaces, le plus souvent anthropique, et avec le changement climatique elles sont détruites à un rythme sans précédent. Privées parfois de leur eau par des pompages excessifs ou par la construction irréfléchie de barrages, elles sont même complètement drainées au profit de l'agriculture. L'impact le plus important est celui de la disparition de la biodiversité floristique et faunistique. Actuellement, on constate une réelle volonté de renverser cette tendance et l'Algérie en tant que Partie contractante à la Convention de Ramsar sur les zones humides se préoccupe de la sauvegarde et la gestion rationnelle de ces milieux.

La convention de RAMSAR

Elle a pour objectif de répondre aux préoccupations liées à la perte et à la dégradation croissante des zones humides qui servent d'habitats aux oiseaux d'eau migrateurs.

Types de zones humides

La convention considère comme zones humides, les marais et marécages, lacs et cours d'eau, prairies humides et tourbières, oasis, estuaires, deltas et étendues à marée, zones marines proches du rivage, mangroves et récifs coralliens, sans oublier les sites artificiels, tels que les bassins de pisciculture, les rizières, les réservoirs et les marais salants.

« Programme de la journée »

** 09h.00 : cérémonie de bienvenue et d'accueil

- Pr. Abdelhamid Djekoun, Recteur de l'Université Des Frères Mentouri Constantine1 ou son représentant
- Pr. Nadia Ykhlef, Vice-Rectrice des Relations Extérieures, la Coopération, de l'Animation et la Communication et des Manifestations Scientifiques.
- Pr. Dehimet Laïd, Doyen de la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
 - Mr. Saïghi Mohamed Kheireddine ; Conservation des forêts

** 09h.30 : Présentation des communications

** 09h.30 mn : Préservation et gestion des zones humides en Algérie

- Mr. Saïghi Mohamed Kheireddine // Conservation des forêts

** 09h.40 mn : Implication des services vétérinaires dans la surveillance des zones humides <Influenza Aviaire> → Mme Djenaa Djahida // Direction des services agricoles

** 09h. 50 mn : Impact de la pollution sur les zones humides

- Mme Bouaroudj Lamia // Direction de l'environnement

** 10h.00 mn : Les retenues collinaires de la wilaya de Constantine

- Mme Messaoued Nacer Samira & Mr. Bourad Mohamed // Direction des ressources en eau

** 10h.10 mn : Suivi et évaluation ornithologique des zones humides : cas de figure oiseaux d'eau de Constantine

- Mr. Bendehmane Lotfi // Association Aqua-Cirta

** 10h. 20 mn : Biodiversité et changements climatiques

- Pr. Alatou Djamel ** SNV / UFMCI

** 10h.40 mn : Les oiseaux d'eaux des hauts plateaux de l'est algérien

- Pr. Baaziz Nsser // SNV / UFMCI

** 10h. 50 mn : Ecology of Mollard at El Eulma Wetland Comlex

- (Estern Algeria) → Dr. Bouchibi-Baaziz Nacera // SNV / UFMCI

** 11h.00 mn : Les menaces pesant sur le complexe des zones humides de Guerbez-Sanhadja (dans l'est algérien)

- Dr. Bazri Kamel-eddine // SNV / UFMCI

** 11h.10 mn : Débat

** 11h.30 mn: fin des travaux.

